NATIONS UNIES



Conseil économique et social

Distr. GÉNÉRALE

ECE/CES/2006/26 30 mars 2006

FRANÇAIS Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMMISSION DE STATISTIQUE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Cinquante-quatrième réunion plénière Paris, 13-15 juin 2006 Point 6 de l'ordre du jour provisoire

SÉMINAIRE SUR LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION ET DES HABITATIONS

PARTIE 3

<u>Importance des activités de recherche, d'évaluation et d'amélioration constante</u> aux fins des recensements effectués au Canada¹

Document soumis par Statistique Canada

1. Le vingt-cinquième recensement réalisé au Canada depuis la création de la Confédération en 1867 aura lieu en mai 2006 et va s'accompagner de changements considérables dans les méthodes de collecte et de traitement des données. Ces changements se rapportent à un certain nombre de sujets importants apparus au cours du temps, avec un recours de plus en plus grand à l'informatique et à la centralisation. Les Canadiens sont devenus de plus en plus sensibles aux problèmes de confidentialité et comptent toujours sur le respect absolu de la confidentialité de leurs réponses à un questionnaire de recensement. La question de la collecte d'informations sensibles par des agents recruteurs locaux devait être abordée. Un grand nombre de Canadiens escomptent par ailleurs se voir offrir la possibilité de répondre en ligne, à condition cependant que celle-ci soit très sécurisée. Les utilisateurs réclament des données du domaine public qui soient de bonne qualité, détaillées, disponibles en temps voulu et accessibles gratuitement par l'Internet, tandis que les organismes centraux de financement cherchent à réduire le coût

¹ Le présent document a été élaboré à l'invitation du secrétariat.

des recensements. Pour qu'un recensement reste pertinent et utile, il faut que son contenu et la façon de le réaliser évoluent sans cesse et répondent aux exigences des Canadiens. Le présent document expose l'importance des études, des évaluations et de l'amélioration constante aux fins des recensements effectués au Canada, en faisant ressortir les efforts qui ont abouti aux méthodes novatrices mises en œuvre à l'occasion du Recensement de 2006.

I. PRINCIPAUX FACTEURS DE CHANGEMENT

- 2. On considère souvent qu'un recensement national donne l'image ou la photographie instantanée d'un pays en décrivant les caractéristiques démographiques, économiques et sociales de ses habitants à un moment précis. Or, les caractéristiques ne sont pas «figées» puisque la société évolue à un rythme de plus en plus rapide. Pour réussir un recensement, il faut tenir compte des facteurs de changement et agir en conséquence. Ces facteurs sont classés ci-après en trois catégories, encore que celles-ci ne s'excluent pas l'une l'autre et ne sont pas non plus nécessairement exhaustives. De surcroît, certains pays peuvent identifier d'autres facteurs en rapport avec des événements ou des considérations propres à leur région.
- 3. Un recensement doit en premier lieu rester pertinent, et il faut pour cela adapter le contenu de son questionnaire à l'évolution des caractéristiques démographiques et socioéconomiques du pays et de ses régions. De nouvelles questions de politique sociale, liées par exemple aux exigences d'une population vieillissante, le rôle de la formation continue et la nécessité d'actualiser les classifications par branche d'activité et par profession peuvent avoir une incidence sur le contenu des questionnaires. La difficulté consiste à trouver un juste équilibre entre l'introduction de modifications dans le contenu et le maintien d'une continuité historique qui permette d'analyser les tendances structurelles.
- 4. L'apparition de nouvelles techniques de collecte, de traitement et de diffusion des informations statistiques constitue un deuxième facteur de changement. Par exemple, de nombreux pays ont réagi en adoptant des techniques d'automatisation telles que la numérisation des données et la reconnaissance intelligente des caractères. Il faut également dans ce contexte répondre aux attentes d'utilisateurs de données de plus en plus avertis qui jugent naturel de recevoir des informations géographiques et socioéconomiques plus détaillées dans des formats compatibles à ceux des logiciels les plus récents de données et de cartographie.
- 5. Enfin, il faut, dans un recensement, tenir compte de l'attitude des personnes interrogées. Dans de nombreux pays, on constate que la population hésite de plus en plus à répondre à des questionnaires d'enquête, y compris lorsqu'il s'agit d'un recensement. La diminution des taux de réponse a une incidence néfaste sur les coûts élevés du suivi en cas de non-réponse et sur la qualité des résultats obtenus. Il est important de comprendre les raisons des réticences manifestées par les personnes interrogées afin de pouvoir, si possible, apporter les changements nécessaires pour y remédier.

II. APERÇU GÉNÉRAL DES RECENSEMENTS EFFECTUÉS AU CANADA

6. Le 16 mai 2006, Statistique Canada a réalisé son dernier recensement quinquennal. Des questionnaires, identifiés de façon non ambiguë, ont été distribués à plus de 13 millions de ménages. Pour la première fois, les deux tiers environ des questionnaires ont été envoyés par la poste, et le tiers restant a été déposé par des agents recenseurs. Dans les deux cas, il était

demandé à un adulte faisant partie du ménage de remplir le questionnaire pour son propre compte et pour celui des autres membres du ménage, puis de le renvoyer par voie électronique ou postale. Une petite minorité de ménages (environ 2 %) a été recensée par dénombrement direct, c'est-à-dire qu'un agent recenseur s'est rendu sur place et, après un entretien, a rempli le questionnaire. Cette méthode a été appliquée dans des zones éloignées du nord du pays et dans la plupart des réserves indiennes. Elle a également été utilisée pour les personnes de passage dans le centre-ville des grandes agglomérations.

- 7. La plupart des ménages (80 %) ont reçu un questionnaire abrégé contenant huit questions sur des caractéristiques essentielles telles que le lien avec la personne de référence, l'âge, le sexe, la situation matrimoniale et la langue maternelle. Un ménage sur cinq (20 %) a reçu un long questionnaire contenant, en plus des 8 questions précédentes, 53 autres questions sur divers sujets tels que l'instruction, l'appartenance ethnique, la mobilité, le revenu et l'emploi.
- III. ENVOI/RETOUR DES QUESTIONNAIRES PAR LA POSTE ET RÔLE PIVOT DE L'INTERNET DANS LES CHANGEMENTS APPORTÉS À LA MÉTHODE UTILISÉE POUR LE RECENSEMENT DE 2006 AU CANADA
- 8. Avant le Recensement de 2006, la collecte des données au Canada était une opération manuelle fortement décentralisée nécessitant un grand nombre d'agents géographiquement disséminés. Cette méthode traditionnelle n'a pratiquement pas changé depuis qu'elle a été appliquée pour la première fois lors du Recensement de 1971 mais, bien qu'elle soit solide, il est devenu de plus en plus évident pour Statistique Canada qu'il fallait la modifier.

A. Facteurs de changement

- 9. Parmi les premiers facteurs qui ont obligé à envisager un changement, on peut citer la question de la confidentialité (s'agissant en particulier des agents recenseurs locaux) et de la sécurité des données personnelles. La question de la confidentialité des données préoccupe de plus en plus les Canadiens, qu'il s'agisse des organismes publics ou privés. Certes, Statistique Canada garantit aussi bien la confidentialité que la sécurité des données en vertu de la législation fédérale, mais les doléances exprimées par certains répondants demeurent une source de préoccupation. Avec la méthode de collecte traditionnelle, les questionnaires, une fois complétés, sont renvoyés à l'agent recenseur local pour qu'il vérifie si tous les champs ont bien été remplis et assure un suivi, si nécessaire. L'agent recenseur, généralement recruté sur place pour sa connaissance du terrain, est souvent connu des répondants auprès desquels il assure un suivi.
- 10. L'Agence des douanes et du revenu du Canada (CCRA), qui perçoit les recettes pour le gouvernement fédéral, est également à l'origine de ces changements. Depuis 1981, Statistique Canada faisait appel aux agents et aux moyens de la CCRA pour saisir les données provenant des questionnaires de recensement. L'Agence diminue progressivement ses propres opérations de saisie des données et encourage fortement la soumission des déclarations d'impôt par voie électronique. La moitié des déclarations lui sont à présent envoyées en ligne, soit directement par le contribuable soit par l'intermédiaire de sociétés qui se chargent de les remplir. Cette proportion augmente chaque année. La diminution de ce fait des capacités de saisie de l'Agence a obligé Statistique Canada à envisager d'autres façons de saisir les données.

- 11. La possibilité nouvellement offerte aux Canadiens d'effectuer en ligne l'ensemble de leurs transactions avec le gouvernement fédéral a constitué le troisième facteur de changement. Un pas important ayant déjà été franchi lorsque les Canadiens ont pu avoir accès par l'Internet aux informations de recensement, l'étape suivante consistait à leur proposer de remplir les questionnaires de recensement en ligne à l'aide d'une application sécurisée et efficace qui était intégrée aux opérations de traitement sur le terrain.
- B. Nouvelles méthodes de collecte et de traitement
- 12. La méthode utilisée lors du Recensement de 2006 pour s'adapter à ces facteurs de changement présente les principales caractéristiques suivantes:
 - a) Amélioration d'un registre d'adresses complet contenant les adresses municipales d'une majorité de logements au Canada, pour lesquels les questionnaires peuvent être envoyés par la poste plutôt que déposés par un agent recenseur. Ce registre constitue par la suite le noyau du «système principal de contrôle» qui forme une base centrale des logements facilitant le contrôle efficace des opérations au niveau des logements;
 - b) Renvoi, par la poste, de tous les questionnaires vers un centre unique de traitement des données doté de fonctions de mise en forme automatisées, et suivi en priorité, en cas d'informations manquantes, par trois centres d'appel opérant en mode ITAO (interview téléphonique assistée par ordinateur). De la sorte, les agents recenseurs locaux n'ont plus, sauf en cas d'absence totale de réponse ou de suivi des refus, à consigner la réception des données, à les vérifier et à assurer un suivi lorsque des informations manquent, ce qui réduit fortement les problèmes de confidentialité liés à ces agents;
 - c) Utilisation d'un logiciel de reconnaissance intelligente de caractères pour saisir les données provenant des questionnaires, ce qui élimine pratiquement le recours à la saisie manuelle. Il est ainsi possible d'assurer dans les délais la réception, la saisie et le traitement des questionnaires renvoyés. L'enregistrement automatique des questionnaires à leur arrivée au centre de traitement des données permet de signaler plus facilement, au jour le jour, les cas de non-réponse au niveau des logements aux agents chargés d'intervenir sur le terrain;
 - d) Mise en œuvre d'une application de recensement en ligne sécurisée et intégrée constituant une alternative efficace à l'utilisation d'un questionnaire papier, susceptible de générer à l'avenir des économies en termes de maniement, d'envoi par la poste et de traitement des documents papier. Avec des vérifications intégrées, cette application donne la possibilité d'obtenir des données de meilleure qualité et de réduire les suivis pour manque d'informations.
- C. Planification à long terme, études et essais essentiels
- 13. Les modifications apportées aux méthodes de collecte et de traitement utilisées pour le Recensement de 2006 s'inscrivent dans le cadre d'une démarche claire de planification, d'études, d'essais, d'évaluation et d'amélioration constante qui s'étend sur une décennie au moins. Lors du Recensement de 1996, un «essai de vérification centralisé» a été réalisé pour environ 325 000 logements dans les environs d'Ottawa. Des questionnaires ont été envoyés par la poste

à environ 200 000 logements sélectionnés sur la base de la liste du registre d'adresses; ils ont été renvoyés à un centre unique et la réception, la vérification et le suivi centralisé en cas d'informations manquantes ont été réalisés manuellement. La remise des questionnaires s'est faite en main propre pour les 125 000 logements restants, mais les procédures de réception et de suivi ont été identiques à celles utilisées pour les zones de distribution par courrier. Cet essai, bien que non automatisé, a fourni des enseignements importants dont la valeur s'est avérée inestimable pour mettre en place le Recensement de 2006.

- 14. Le registre d'adresses a été établi avant le Recensement de 1991, pendant lequel il a été utilisé pour la première fois pour vérifier après distribution qu'aucun des logements enregistrés dans les fichiers administratifs n'avait été oublié par les agents recenseurs. Il est resté utilisé de la même manière lors des recensements ultérieurs jusqu'en 2006, lorsque les agents de terrain ont procédé à sa vérification dans le cadre d'un vaste contrôle des listes réalisé dans tout le pays. Vérifié et élargi, ce registre d'adresses constitue à présent le noyau de la base des logements pour le recensement qui est utilisée pour pré-imprimer les adresses sur les questionnaires, contrôler les actions de suivi en cas de non-réponse et superviser de façon générale les opérations.
- 15. En 1996, un système automatisé a été élaboré pour faciliter le dénombrement au niveau des logements dans les grandes zones urbaines, ce qui a permis d'attribuer les travaux au jour le jour et de contrôler les opérations sur le terrain pour ce qui est des questionnaires. Il a été élargi aux grands centres urbains en 2001 et a permis de tirer des enseignements très utiles pour les systèmes de contrôle des non-réponses utilisés par 36 bureaux de recensement locaux, qui étaient alimentés chaque jour par ce qui parvenait au Centre de traitement des données, pour le Recensement de 2006.
- 16. La première application en ligne, qui a eu lieu pendant le Recensement de 2001 dans deux zones tests du pays, a fourni des données d'expérience dont on avait grand besoin et offert une alternative au questionnaire papier à ceux qui insistaient pour remplir un questionnaire en utilisant l'Internet. Cette application, même si elle était sécurisée et solide, imposait à chaque répondant de télécharger sur son ordinateur un volume important de données. Il devint évident qu'il fallait proposer en 2006 une application en ligne interactive toujours aussi sécurisée mais plus conviviale.
- 17. À l'occasion du Recensement de 2001, un échantillon de 300 000 questionnaires a été rigoureusement évalué dans le cadre d'une étude sur la vérification et le suivi pour analyser l'incidence des procédures de vérification et de suivi sur la qualité des données finales. Cette étude a abouti à la conclusion que la suppression totale des vérifications dans le cas des questionnaires incomplets et l'utilisation de données strictement imputées pour combler les blancs conduiraient à fausser les chiffres au point de nuire à la qualité des résultats du recensement. Elle a inspiré l'élaboration des règles de vérification automatisée mises en place pour 2006, ainsi qu'une méthode d'établissement des priorités pour les suivis en utilisant le mode ITAO en cas de réponses incomplètes.
- 18. Les questionnaires du Recensement de 2001 ont été numérisés à l'aide de matériels et de logiciels fournis par des contractants extérieurs. Les images de questionnaire ainsi obtenues ont remplacé les questionnaires papier pour diverses étapes du codage et du traitement après la saisie des données. Cette expérience a apporté des enseignements d'une valeur inestimable concernant la mise en place et l'exploitation d'un vaste centre de traitement, y compris la numérisation et la manipulation d'images.

- 19. En 2004, après avoir réalisé des essais de grande ampleur sur le format des questionnaires, Statistique Canada a procédé avec succès à un test de recensement de relativement grande envergure dans trois grandes zones comptant 300 000 logements et 20 000 fermes. Les systèmes intégrés et les processus centralisés ont été testés minutieusement dans la perspective de leur déploiement à plus grande échelle lors du Recensement de 2006.
- 20. Outre les études et essais entrepris, la mise en commun des données d'expérience internationales et des enseignements qui en ont été tirés avec nos experts des recensements internationaux a également joué un rôle important dans l'élaboration de la méthode globale utilisée pour le Recensement de 2006.

IV. PERSPECTIVES QU'OFFRE UN RECENSEMENT SANS SUPPORT PAPIER

21. La mise en place d'une application en ligne sécurisée et intégrée a contribué à rendre plus sûres et plus efficaces les opérations de collecte et de traitement des informations des répondants. La saisie des données n'est plus nécessaire dès lors que les réponses sont données en ligne, et les procédures de vérification intégrées permettent d'améliorer la qualité des données.

A. Facteurs de changement

- 22. Créer une option de réponse en ligne est certes onéreux, mais certains coûts sont compensés par les économies réalisées en termes de frais postaux et de maniement des documents papier. De plus, comme certaines procédures de vérification peuvent être directement intégrées à l'application, les questionnaires sont généralement mieux remplis et plus complets et il y a moins d'opérations de suivi à mener. En favorisant l'utilisation de cette option et en obtenant un taux de réponse en ligne élevé, on fera encore davantage d'économies. À l'avenir, les recensements au Canada devraient faire de plus en plus appel à l'Internet et les économies ainsi réalisées pourraient être considérables.
- 23. L'espoir de réaliser des économies encore plus grandes se trouve toutefois limité par la méthode de recensement actuelle qui consiste à envoyer le questionnaire par la poste à tous les Canadiens. À l'heure actuelle, les Canadiens reçoivent un questionnaire papier accompagné d'un code d'accès leur donnant la possibilité de répondre en ligne, ce qui représente encore des dépenses considérables d'impression, de maniement et d'envoi des formulaires de recensement.
- B. Recensement sans support papier Premières étapes de la planification, des études et des essais
- 24. Statistique Canada étudie le concept de recensement sans support papier: un code d'accès serait envoyé par voie électronique en vue d'une réponse en ligne et il serait possible de demander une version papier du questionnaire.
- 25. Cette solution, bien qu'attrayante du fait de ses nombreux avantages, soulève immédiatement de nombreuses questions. Par exemple, tous les Canadiens n'ont pas accès à l'Internet et nombre de ceux qui y ont accès pourraient souhaiter ne pas être contactés par ce biais. Le modèle actuel de collecte multisupport devrait plutôt être élargi pour répertorier les ménages qui souhaitent fortement pouvoir répondre en ligne.

- 26. Comme pour la méthode d'envoi/de retour des questionnaires par la poste, des changements d'une telle ampleur touchant à de nombreux aspects du recensement (répondants, opérations et contenu) ne peuvent être réalisés qu'après avoir étudié en profondeur de nombreux recensements.
- 27. Une démarche de ce type a été entamée pour le Recensement de 2006: une étude pilote a été réalisée pour tester une méthode destinée à encourager les ménages à utiliser l'Internet pour répondre en ligne, sans avoir reçu préalablement un questionnaire papier. Des zones comprenant un grand nombre de logements pour lesquels il est très probable que les réponses au questionnaire soient communiquées par l'Internet ont été répertoriées à partir de données tirées du Recensement de 2001 et du Test de recensement de 2004.
- 28. Les ménages sélectionnés ont reçu, au lieu d'un questionnaire papier, une lettre fournissant un code d'accès à l'Internet et des informations visant à les inciter à remplir le questionnaire de recensement en ligne. Ceux qui ne pouvaient pas ou ne voulaient pas le faire étaient invités à utiliser un numéro de téléphone spécial, indiqué dans la lettre, pour obtenir des renseignements complémentaires ou demander l'envoi par la poste d'un questionnaire papier. Les ménages n'ayant pas répondu ont été contactés dans le cadre des procédures normales de suivi en cas de non-réponse.
- 29. Statistique Canada va bientôt mener une enquête de suivi auprès d'un échantillon des ménages sélectionnés afin de comprendre les raisons pour lesquelles certains n'ont pas utilisé l'option en ligne. La pertinence de la lettre et l'efficacité de l'assistance téléphonique seront également étudiées.
- 30. Cette étude devrait permettre de commencer à mieux mesurer l'efficacité des méthodes utilisées pour encourager le recours à l'option en ligne qui permet de ne pas devoir imprimer ni envoyer de questionnaire. Elle servira à élaborer, dans les prochaines années, de nouvelles études et de nouveaux essais.
- V. ASSOCIER RECENSEMENT ET FICHIERS ADMINISTRATIFS POUR AMÉLIORER LA MESURE DES REVENUS
- 31. Les modifications importantes apportées au contenu du questionnaire de recensement sont également le fruit d'études, d'évaluations et d'essais de grande ampleur. Le module du Recensement de 2006 consacré aux revenus illustre parfaitement ce point.
- 32. Pour la première fois, la version longue du questionnaire utilisée pour le Recensement de 2006 a donné aux Canadiens la possibilité d'autoriser l'établissement d'un lien avec leurs déclarations de revenus de l'année précédente plutôt que d'avoir à répondre aux questions sur leur revenu.
- A. Facteurs de changement
- 33. L'inclusion dans le questionnaire de l'option autorisant l'accès aux données fiscales visait essentiellement à alléger la tâche des répondants, à accroître la qualité des données et à offrir une plus grande confidentialité.

- 34. Autoriser l'accès à ses données fiscales allège en fait de façon importante la tâche d'un répondant puisque celui-ci doit consulter son fichier fiscal pour répondre avec précision aux questions. En autorisant l'utilisation de son fichier d'impôt sur le revenu de l'année précédente, un répondant n'a plus à répondre aux 13 questions détaillées sur ses sources de revenu et le montant des impôts qu'il a versés.
- 35. Des études ont montré que l'utilisation de données sur le revenu extraites des fichiers fiscaux donnait un reflet de la situation du répondant plus fidèle que si celui-ci mentionnait lui-même les chiffres. En effet, lorsqu'un répondant indique sur le questionnaire le montant de ses revenus, on peut raisonnablement penser qu'il s'agit d'une somme arrondie ou mémorisée, et non du montant exact.
- 36. Bien qu'il n'y ait plus, pour le Recensement de 2006, de recenseurs chargés de vérifier si les réponses aux questionnaires sont complètes, la confidentialité des données, sur le revenu notamment, est un sujet qui peut continuer à préoccuper les répondants. Certains d'entre eux peuvent souhaiter que d'autres membres du ménage ne connaissent pas leurs revenus. Lorsque ce sont encore des agents recenseurs locaux qui distribuent les formulaires, les répondants peuvent également avoir le sentiment que quelqu'un qu'ils connaissent personnellement verra ces données confidentielles.
- B. Le module du Recensement de 2006 consacré aux revenus est le fruit de nombreux travaux d'étude et essais
- 37. La méthode donnant la possibilité d'autoriser l'accès au fichier fiscal comprend un certain nombre d'étapes: proposer et obtenir l'autorisation d'utiliser les informations figurant dans le fichier d'impôt sur le revenu du répondant; établir un lien entre les données du recensement et ce fichier en utilisant des techniques de mise en correspondance probabilistes; intégrer les données fiscales ainsi obtenues à la base de données générale établie à partir du dépouillement du recensement; et prendre en compte les situations où l'établissement d'un lien n'a pas été possible.
- 38. Les variables de recensement que l'on prévoit d'utiliser pour établir le lien avec le fichier fiscal sont les suivantes: nom, adresse, sexe, date de naissance, situation matrimoniale, invalidité, citoyenneté, statut actuel en matière d'immigration, code postal un an auparavant, activité et catégorie professionnelles récentes. Les numéros d'identification personnelle tirés de fichiers administratifs ne sont pas utilisés pour la mise en correspondance. Une fois celle-ci réalisée, le fichier de données utilisé pour établir le lien, qui contient le nom et l'adresse, est détruit.
- 39. La faisabilité et les résultats associés à chacune de ces étapes ont fait l'objet, ces 20 dernières années, d'un grand nombre d'études et d'essais.
- 40. Statistique Canada a d'abord examiné d'autres domaines dans lesquels la CCRA avait mené des travaux sur ces questions. Il s'agit des points suivants:
 - a) Dans le cadre de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), on procède depuis 1994, en cas de consentement des répondants, à une mise en correspondance statistique avec les fichiers d'impôt sur le revenu. Cet appariement se fait à une échelle plus petite mais avec un grand nombre de variables identiques;

- b) La Contre-vérification des données de recensement utilisée pour mesurer le sous-dénombrement net a permis d'établir un lien entre ces données et les données de l'impôt sur le revenu des années précédentes pour mettre à jour les adresses et autres informations en vue de retrouver plus facilement les individus sélectionnés pour l'échantillon;
- c) Le Groupe de modélisation et d'analyse des données sur la santé de Statistique Canada a également établi des mises en correspondance à partir des fichiers d'impôt sur le revenu pour la période 1990-1991 et des données du Recensement de 1991 en vue d'établir des liens avec la base canadienne de données sur la mortalité.
- 41. Le premier essai concernant l'option d'autorisation d'accès au fichier fiscal a été mené lors du Recensement de 1996 pour les fichiers d'impôt sur le revenu de 1995, en utilisant des caractéristiques individuelles sans mention du nom des répondants. Les études ont été refaites pour le Recensement de 2001 et pour le Test de 2004. Elles visaient à mesurer la précision (degré de confiance) du lien entre les données du fichier de recensement et celles du fichier d'impôt sur le revenu, pour vérifier qu'il s'agissait de la même personne ou de personnes à revenus similaires.
- 42. L'utilisation du nom comme variable de mise en correspondance peut certes être plus délicate en raison de son incidence sur la confidentialité, mais l'étude de 2004 a montré qu'elle est très efficace en ce qui concerne le nombre de liens établis et leur qualité. Lors du Test de recensement de 2004, le taux de mise en correspondance est ainsi passé de 76 à 91 % et le taux d'erreur a été réduit des deux tiers.
- 43. Le Test de 2004 offrait également pour la première fois aux répondants la possibilité d'autoriser Statistique Canada à utiliser leurs chiffres de l'impôt sur le revenu plutôt que d'avoir à compléter eux-mêmes la partie du questionnaire qui y était consacrée. Environ 80 % des répondants ont choisi cette possibilité, ce qui est comparable au taux d'autorisation obtenu à l'occasion de l'Enquête EDTR. Même si la participation à cette enquête et au Test de 2004 était facultative, le recensement de 2006 devrait conduire à des résultats analogues.

VI. CONCLUSIONS

- 44. Après un certain nombre d'essais pilotes et de changements réalisés par étapes au cours des Recensements de 2001 et de 2006, Statistique Canada est passé d'une méthode de collecte et de saisie des données décentralisée et largement manuelle à une méthode plus centralisée et automatisée. Comme il s'agit là d'un processus continu, les études se poursuivront en 2006 et au-delà afin de trouver les moyens d'améliorer la collecte, le traitement et la diffusion des informations recueillies au cours d'un recensement.
- 45. Dans le contexte de cette amélioration continue, il est important de prendre note des facteurs de changement. Ils peuvent avoir de nombreuses origines, notamment l'environnement socioéconomique du pays, les répondants eux-mêmes, l'apparition de nouvelles technologies ou des pressions d'ordre interne sur le déroulement des opérations.
- 46. La réussite de la mise en œuvre des changements est également le résultat d'un intense travail d'équipe mené par des agents dévoués et compétents. La réussite d'un recensement

ECE/CES/2006/26 page 10

dépend de la collaboration qui s'instaure entre les différents intervenant. Le travail en équipe est la clef du succès, qu'il s'agisse de réfléchir à de nouvelles possibilités, d'essayer de nouvelles méthodes de recensement ou de gérer des périodes de tension. Le personnel d'encadrement doit favoriser un climat propice au travail d'équipe et à la prise de risques s'il souhaite que des idées novatrices alimentent les études et les essais et entretiennent une culture d'amélioration constante.
